

ACTIVITES ET PROJETS

④ Station de transfert route-rail

Après le lancement d'un appel d'offres pour les travaux de génie civil basé sur la loi sur les marchés publics, les travaux d'aménagement de la future station de transfert des déchets incinérables de notre périmètre de la route au rail ont démarré à la fin du mois d'avril 2015. Quelques mauvaises surprises sont apparues au niveau de la qualité des matériaux en place, certaines zones s'avérant être polluées alors que d'autres manquaient de portance par rapport aux sollicitations auxquelles le site sera soumis. L'évacuation de ces matériaux selon les prescriptions légales en vigueur aura quelques répercussions financières sur le coût de l'ouvrage du fait de ces plus-values.

CONCEPT HARMONISE DE LA TAXE AU SAC

④ Versement du 1^{er} et du 2^{ème} acompte 2015

Le versement du premier acompte 2015 a été effectué en date du 5 juin 2015, sur la base d'un montant de CHF 350.-- hors taxe par tonne de déchets collectés en sacs taxés. Le deuxième acompte, correspondant au deuxième trimestre 2015, sera versé à la fin du mois d'août.

④ Intégration de nouvelles communes au 01.01.2016

Plusieurs communes de notre périmètre ont manifesté leur intérêt à rejoindre le concept harmonisé de la taxe au sac au 01.01.2016. Nos services sont en contact avec les représentants de ces communes pour les épauler dans la mise en œuvre du concept harmonisé sur leur territoire. Si d'autres communes devaient être intéressées à en faire de même, elles peuvent nous contacter.

MATIERES

④ Biodéchets

L'association Biomasse suisse a édité une nouvelle brochure intitulée « Quand les pelures d'oignons donnent plein gaz » afin d'aider les communes dans la mise en œuvre d'une collecte des biodéchets sur leur territoire.

Trop souvent encore, les biodéchets (en particulier les restes de repas) sont éliminés en usine d'incinération par le biais des collectes d'ordures ménagères. Au vu du très faible pouvoir calorifique de ces déchets, cela n'a aucune justification écologique, ni économique (« on brûle de l'eau »). En moyenne, un tiers du contenu de nos sacs poubelles est constitué de biodéchets. Il s'agit du déchet valorisable que l'on trouve en plus grande quantité dans nos ordures. Un grand potentiel est ainsi perdu. En effet, une collecte séparée des biodéchets permet de produire une énergie renouvelable précieuse ainsi qu'un engrais riche en nutriments pour l'agriculture ou le jardinage. Cette brochure est disponible sur le lien suivant :

http://www.biomasseschweiz.ch/images/downloads/de/20150428_broschuere_biomasse_sepatsammlung_fr_web.pdf

COMMUNICATION

TRIDEL SA : rapport de gestion 2014

Le rapport de gestion 2014 de l'usine de valorisation thermique des déchets TRIDEL SA, dont SADEC est actionnaire, est désormais téléchargeable sous le lien suivant :

http://www.tridel.ch/userfiles/pdf/TRIDEL_Rapport-de-gestion-2014.pdf.

Des exemplaires papier sont disponibles sur simple demande auprès de notre secrétariat.

Campagne de sensibilisation Responsables.ch

Comme évoqué lors de notre dernière Assemblée générale ainsi que dans le courriel transmis au début du mois de juillet, nous vous rappelons que, dans le cadre de la campagne de sensibilisation Responsables.ch qui a démarré en 2012, un stand d'animation est cette année à disposition des communes du Canton.

L'objectif est de sensibiliser la population à adopter une attitude responsable dans le cadre de ses achats en liant la thématique des déchets à la consommation (Recyclez, Renoncez, Réparez, Réutilisez, Réfléchissez). Ce stand est donc à installer dans le cadre de marchés ou de foires, voire dans des rues commerçantes. La mise à disposition du stand ainsi que des animateurs coûte environ CHF 1'000.-- par jour, montant à charge de la commune.

Si vous souhaitez vous aussi profiter de ce stand, ou si vous avez besoin de plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

AGENDA

Cours destinés aux responsables et employés de déchèteries

SADEC organisera cet automne, en collaboration avec le périmètre VALORSA, un cours destiné aux responsables et employés de déchèteries. Vous recevrez en temps utile toutes les informations nécessaires pour vous permettre de vous inscrire.

Assemblée générale extraordinaire de SADEC SA

La prochaine Assemblée générale aura lieu le **jeudi 29 octobre 2015 à 19h30 à Ballens**. Nous vous prions de bien vouloir d'ores et déjà réserver cette date. Les documents de convocation vous parviendront en temps utile.

DIVERS

Donner une deuxième vie à des objets

De plus en plus, les citoyens cherchent à pouvoir donner une deuxième vie à des objets encore en bon état, mais dont ils n'ont plus l'usage. L'aménagement à la déchèterie d'un petit local dédié permet d'offrir cette possibilité à vos habitants, tout en offrant la possibilité à d'autres d'y trouver leur bonheur. Si vous manquez de place pour aménager un tel local, pensez à organiser une brocante à la déchèterie.

⊙ Rétrocession pour le verre usagé

Les communes reçoivent habituellement à cette époque la rétrocession annuelle pour le verre usagé collecté au cours de l'année civile précédente. Du fait des importantes modifications survenues en début d'année chez Vetroswiss, organisme chargé par l'Office fédéral de l'environnement de prélever la taxe d'élimination anticipée sur les emballages en verre et de la redistribuer aux communes, **le versement de cette rétrocession aura un important retard cette année.** Ceci est totalement indépendant de notre volonté et nous le déplorons.

Comme chaque année, SADEC a collecté, non sans quelques difficultés, les tonnages concernés auprès des communes du périmètre et les annoncera à Vetroswiss aussitôt que le système de saisie de ces données sera à nouveau en service.

SADEC – juillet 2015